



Montreuil, le 13 octobre 2022

## ADRESSE DE LA FNME-CGT AUX SYNDICATS

### TOUS EN GREVE

**Le CEF réuni ce jour, a décidé de s'adresser à tous les syndicats pour impulser l'élargissement de la grève dans toutes les entreprises de l'énergie. Cet appel s'inscrit dans le cadre de mobilisation en cours dans les raffineries dans le cadre de la mobilisation pour le pouvoir d'achat et les salaires, avec la question majeure de la remise en cause du droit de grève par les réquisitions faites par le gouvernement.**

**Le CEF invite tous les syndicats à organiser des Assemblées du Personnel sur tous les sites pour définir les modalités de la grève, dès aujourd'hui afin de s'inscrire dans la semaine de mobilisation interprofessionnelle avec un temps de 24h de grève du 18 octobre, et cela en lien avec les UD et les UL.**

Le contexte social en France et les travailleurs en grève dans les raffineries, dans les entreprises de l'énergie, dans les entreprises du Commerce et services, dans l'Agroalimentaire ou encore dans les entreprises de la métallurgie méritent beaucoup plus d'attention et de considération de la part du gouvernement, du président de la République et du MEDEF.

L'impact de la grève dans les centrales nucléaires (Bugey, Cattenom, Cruas, Gravelines et Tricastin) agit sur le redémarrage des réacteurs et contraint leur disponibilité tant attendue par la Première ministre, E. BORNE. C'est pourquoi nous encourageons l'ensemble des syndicats du champ de la fédération à faire monter le rapport de force dans la période actuelle qui nous est favorable.

Rappelons que la grève est un droit constitutionnel permettant aux salariés d'exprimer leurs revendications sur leurs conditions de travail, sur leurs salaires et pouvoir d'achat. C'est par la grève et la reprise en main de l'outil de travail que nous avons gagné nos droits, notamment le droit de grève.

La FNME-CGT condamne toutes formes de réquisitions, voulues et organisées par le gouvernement avec les pouvoirs publics, qui sont de nature à venir enfreindre la liberté de faire grève dans les entreprises. C'est inacceptable !

Face à la crise que subit notre pays, il y a deux poids deux mesures. Tout le monde n'est pas traité de la même manière ni à égalité dans le pays des droits de l'homme. Pour les actionnaires tout est possible : à titre d'exemple, plus de 3 milliards d'euros pour GrDF de 2019 à 2022, et 2,5 milliards pour la même période pour Enedis.

Pour les patrons tout est possible (profits, 52% d'augmentation pour le PDG de TOTALENERGIES, déplafonnement des salaires pour le nouveau PDG d'EDF) et pour les salariés c'est « accepte et tais-toi ». Le tapis vert pour les uns et les réquisitions pour les autres.

**La FNME-CGT face à l'inflation grandissante appelle à généraliser la grève dans les entreprises pour gagner une juste répartition des richesses et une augmentation générale des salaires.**

**Le CEF a décidé de réunir les Secrétaires Généraux des syndicats de la Fédération le mercredi 19 octobre en visio-conférence pour faire le point sur la mobilisation et de construire une stratégie pour la poursuite de la lutte.**